

La décision de réaliser des études pour l'aménagement territorial des régions économiques a été prise dans le but de mieux valoriser les potentialités régionales, assurer l'intégration des régions dans l'économie mondiale, tout en réalisant le développement durable et garantissant la complémentarité et la solidarité entre les régions. Chaque région économique regroupe les gouvernorats comparables sur le plan des ressources naturelles et humaines et confrontés aux mêmes problématiques de développement. La région économique constitue un cadre de référence pour la coordination entre les gouvernorats qui la composent.

La région économique Sud-Ouest regroupe les trois gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kébili. Elle couvre environ 22% de la superficie du territoire national (35.854 km²). Mais sa population représente moins de 6% de la population tunisienne (564.453 habitants en 2004).

Le poids démographique de la région est en baisse. Au recul de la natalité s'ajoute un bilan migratoire négatif. Certaines délégations ont connu une baisse de leur population. Cette situation démographique est le reflet de deux contraintes majeures : un milieu physique contraignant et une situation économique préoccupante. Pourtant la région dispose de ressources importantes et de potentialités non négligeables.

L'eau constitue la contrainte majeure au développement régional. Au nord de la chaîne de Gafsa, les pluies sont faibles et irrégulières. La partie méridionale de la région reçoit moins de 100mm de pluies par an. L'irrigation est indispensable pour assurer une production agricole régulière. Depuis l'Antiquité les sources ont focalisé l'installation humaine et ont permis la création d'oasis. Cependant les ressources hydrauliques souterraines sont très peu renouvelables. L'exploitation de ces ressources s'est intensifiée pour répondre aux besoins croissants de l'agriculture irriguée, des agglomérations urbaines et des activités industrielles et touristiques. La multiplication des forages et la généralisation du pompage ont engendré le tarissement progressif et définitif des sources, la baisse des débits artésiens, l'accroissement des coûts d'exploitation et l'augmentation de la salinité.

Les ressources en sol de la région sont faibles. Le couvert végétal est pauvre et fortement dégradé par le surpâturage et la désertification. Les conditions climatiques rigoureuses gênent

l'activité agricole ainsi que l'installation humaine. Il n'en demeure pas moins que la région Sud-Ouest offre des conditions uniques en Tunisie pour l'exercice de certaines activités.

L'agriculture demeure l'activité principale dans la région Sud-Ouest, en termes d'emplois, de revenus et d'effets induits. L'agriculture oasienne est basée sur la culture de la datte, en particulier la variété *degla* de bonne qualité, qui ne peut être cultivée que dans les oasis continentales du Jérid et Nefzaoua. L'agriculture de la région est en pleine mutation. Elle a réalisé un développement assez important à travers la mobilisation des ressources naturelles et des investissements publics et privés. L'économie oasienne a connu un processus de modernisation, d'intensification et d'intégration au marché. La production et l'exportation des dattes ont augmenté rapidement. Une industrie de conditionnement de dattes s'est développée dans les zones de production. L'agriculture sous serres s'est développée sur la base des ressources géothermales. L'élevage s'est également intensifié et modernisé.

Cependant la pression sur les ressources naturelles, en particulier l'eau, devient très aigue. Il en découle une dégradation de ces ressources en terme qualitatif et quantitatif et une remise en cause des bases même du développement agricole et économique de la région.

Le sous-sol est riche de plusieurs ressources minières et énergétiques qui ne sont pas totalement prospectées ou identifiées. Les réserves de **phosphates** sont importantes. L'extraction des phosphates, depuis la fin du 19^{ème} siècle, a fortement marqué la zone de Gafsa sur le plan social, économique et environnemental. La restructuration de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, le recours à la mécanisation et à l'exploitation de carrières à ciel ouvert, ont amélioré la compétitivité et la rentabilité du secteur mais se sont traduits par une baisse des emplois et une aggravation du chômage dans les centres miniers.

En dehors du secteur des phosphates, le **bilan industriel** de la région apparaît très modeste. Le tissu industriel est peu étoffé. Il est composé de petites entreprises procurant peu d'emplois, à faible technicité et mobilisant de faibles investissements. Malgré tous les encouragements et incitations des pouvoirs publics à l'investissement industriel dans la région, les problèmes demeurent nombreux. En fait, à l'exception de matières premières minières (phosphate) ou agricole (dattes), la région n'offre pas de véritables avantages comparatifs à l'implantation d'industries performantes et compétitives. C'est pour cette raison que la région demeure peu attractive aux investissements.

Les **services** ont connu un développement rapide pour répondre aux besoins d'une économie plus diversifiée et une population plus exigeante. Le niveau de vie s'est sensiblement amélioré. Les indicateurs de développement indiquent que la région Sud-Ouest possède un niveau d'équipement comparable à la moyenne nationale sur le plan de la scolarisation, des services de santé, de l'électrification, du raccordement au réseau d'eau potable et au réseau téléphonique. Les investissements dans le secteur des services sont assez importants. Ce secteur demeure l'un des principaux pourvoyeurs de postes d'emplois.

Le secteur du **tourisme**, en pleine expansion, constitue un secteur important à l'échelle de la région, en termes d'emplois, d'investissements et d'effets induits. Les avantages et bénéfices sur l'économie régionale sont appréciables. Beaucoup de progrès ont été réalisés en matière d'infrastructures de transport, de capacité d'accueil et de centres d'animation. Les potentialités culturelles, écologiques et patrimoniales sont nombreuses et variées. Cependant elles ne sont pas complètement et convenablement valorisées. Le tourisme dans la région Sud-Ouest demeure un tourisme de passage avec une durée de séjour limitée. Les taux d'occupation des établissements hôteliers sont parmi les plus faibles de la Tunisie. Les infrastructures aéroportuaires sont sous-exploitées.

L'artisanat constitue un secteur d'activité susceptible de tirer profit du développement du tourisme saharien. La région présente une longue tradition et une grande richesse dans différentes activités artisanales basées sur des matières premières locales. Malgré les progrès réalisés et les multiples encouragements, le secteur de l'artisanat souffre encore de nombreuses faiblesses au niveau de la créativité, de la formation, de la production et de la commercialisation.

Les activités de **loisirs** ont une importance sur le plan social, culturel et économique. La région dispose d'importants équipements culturels, sportifs et de loisirs. Ils sont variés et touchent différents domaines. Ils sont en voie de modernisation et de diversification. Cependant ces équipements demeurent inégalement répartis. Ils sont surtout insuffisamment valorisés et utilisés.

La région a connu une amélioration assez importante en **équipements socio collectifs**, notamment ceux dédiés à l'éducation et un début de structuration de l'enseignement supérieur. Toutefois, la région souffre encore d'un manque en équipements modernes de

haute technologie, en particulier dans le domaine de la santé et de la recherche scientifique. Un défi majeur demeure dans l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché de l'emploi et les impératifs d'une économie globalisée basée sur les technologies de la communication et l'économie du savoir.

La région est caractérisée par l'ancienneté du fait urbain et l'étroite imbrication du rural et de l'urbain dans les villes oasiennes. Le **réseau urbain** est relativement assez étoffé. La hiérarchie urbaine est dominée par la ville de Gafsa et marquée par l'importance des petites villes dont la taille n'excède pas 40.000 habitants. La base de la hiérarchie urbaine est en revanche très réduite. De même des disparités régionales peuvent être observées : le nord du gouvernorat de Gafsa est pratiquement vide de centres urbains.

La plupart des **villes** connaissent un étalement spatial excessif et une urbanisation anarchique qui se traduisent par une faible densité du tissu urbain, un coût relativement élevé des infrastructures et un retard dans la réalisation des équipements de base : assainissement, éclairage public, trottoirs, revêtement des chaussées, etc. La région renferme deux types de villes qui nécessitent des interventions et un aménagement spécifique. Il s'agit des centres miniers et des villes oasiennes.

Pour les **centres miniers**, les actions nécessaires sont la diversification de leur base économique, la création de meilleures conditions de travail et la lutte contre la pollution sous toutes ses formes.

Pour les **villes oasiennes**, il s'agit de tenir compte de leurs spécificités relatives à l'imbrication du rural et de l'urbain, Il est important de sauvegarder l'oasis en tant qu'espace de production, de travail et de récréation. Les villes oasiennes sont un atout à valoriser, un patrimoine à sauvegarder et des centres de vie irremplaçables dans les étendues arides. Elles constituent un élément fondamental dans l'organisation de l'espace et l'aménagement du territoire régional et national.

Ces dynamiques socio-économiques se sont traduites sur le **plan territorial** par une meilleure intégration au territoire national. Le réseau routier est en cours de densification et de modernisation. La région bénéficie de l'existence de deux aéroports internationaux à Tozeur et à Gafsa. Elle est reliée par voie ferrée aux deux villes portuaires de Sfax et Gabès. La réparation de la voie ferrée a de nouveau relié le Jérid au réseau national. Au sein de la région, la densification et la modernisation du réseau routier a accéléré l'intégration régionale interne. Les Chotts qui constituaient de véritables obstacles, difficilement franchissables pendant la

saison pluvieuse, sont désormais traversés et admirés comme paysages touristiques. Cependant le gouvernorat de Kébili qui était plus ouvert sur le Sud et l'Est est encore insuffisamment intégré à la région Sud-Ouest.

Une progression de la mise en valeur en direction de la zone saharienne et frontalière a permis de conquérir de nouveaux espaces de vie et de travail. Le projet de mise en valeur agricole de Régim Maatoug constitue un véritable **front pionner**. Cet effort de valorisation et de conquête de l'espace saharien mérite d'être poursuivi. La position frontière de la région mérite d'être mieux exploitée pour renforcer la coopération maghrébine.

Compte tenu de ce diagnostic, ainsi que des conclusions et recommandations des études consacrées à l'évaluation du 10^{ème} Plan de développement et la préparation du 11^{ème} Plan, et en tenant compte du document d'orientation du 11^{ème} Plan et de la décennie 2007-2016 discuté à l'échelle régionale le 15 avril 2006, **les principales orientations d'aménagement et de développement** de la région Sud-Ouest sont les suivantes :

- 1. Garantir une gestion durable des ressources en eau** par la poursuite et la généralisation des programmes d'économie d'eau dans l'agriculture et les autres secteurs, l'arrêt de toute extension de l'agriculture irriguée, le recours aux ressources non conventionnelles et le développement d'une recherche scientifique adéquate.
- 2. Préservation et valorisation des ressources naturelles** par la poursuite des projets de lutte contre la désertification et de conservation des eaux et des sols, la protection de la biodiversité dans le milieu oasien et dans les parcours.
- 3. Préservation et valorisation du patrimoine culturel régional.** Il s'agit de faire un inventaire complet du patrimoine naturel et culturel régional (paysages naturels, patrimoine archéologique, patrimoine nomade et oasien, patrimoine minier) et de mettre en place une stratégie de conservation et de valorisation touristique.
- 4. Mise à niveau et valorisation optimale des ressources humaines.** Il s'agit d'améliorer la qualité des systèmes d'enseignement et de formation, de développer la recherche scientifique et de l'impliquer dans des problématiques spécifiques à la région, de promouvoir des systèmes performants de formation continue et

d'encourager les formations en partenariat avec des institutions spécialisées dans le développement des régions arides.

- 5. Diversification de la base économique régionale.** Un tel objectif est réalisable par le biais d'une meilleure valorisation au sein de la région des produits et sous-produits agricoles, par la réorientation de l'agriculture irriguée vers des créneaux innovants et porteurs tels plantes médicinales et produits biologiques, la valorisation optimale des richesses de phosphate dans la région en tenant compte de l'économie d'eau et de la lutte contre la pollution, le développement de nouvelles industries basées sur les technologies nouvelles et les énergies renouvelables, ainsi que le développement d'un tourisme de séjour basé sur les potentialités culturelles, thermales et sportives.
- 6. Parfaire les infrastructures de transport et de communication.** Il s'agit de dynamiser les aéroports existants et réhabiliter l'aérodrome de Kébili, renforcer l'axe routier Gafsa – Tozeur – Algérie, densifier le réseau routier en direction de l'extrême Sud (Ksar Ghilane, Borj El Khadhra) ainsi que de moderniser et densifier le réseau de transmission des données.
- 7. Améliorer la qualité de vie et lutter contre la pollution.** Il s'agit de poursuivre les efforts dans le domaine de l'assainissement en milieu rural et urbain, de lutter contre la pollution des nappes par les rejets industriels et touristiques, de créer des réserves naturelles et des parcs urbains, de maîtriser l'étalement urbain et de créer des décharges contrôlées.
- 8. Renforcer l'intégration interne de la région et institutionnaliser son fonctionnement.** Un tel objectif est à atteindre par l'amélioration de la desserte interne dans la région et notamment l'axe Kébili – Gafsa, le renforcement des complémentarités sectorielles (agriculture oasienne, tourisme, artisanat, enseignement supérieur, recherche), la restructuration des institutions, organismes publics et administrations en tenant compte de l'entité région économique, la création d'une structure de gestion et de coordination des actions de développement pour l'ensemble de la région.

9. Intégrer la région dans son environnement national, maghrébin et international ;

Il s'agit de mieux articuler la région SO avec la région SE et le Centre, de valoriser la position frontalière de la région avec l'Algérie et la Libye, de développer et optimiser des activités spécifiques à la région en vue de promouvoir les exportations et de conquérir de nouveaux marchés.

Dans la première partie de la deuxième phase, consacrée aux Scénarii d'aménagement et de développement de la région économique du Sud-Ouest, nous sommes partis, d'une part, des tendances lourdes dégagées au cours de la première phase, des potentialités économiques, des secteurs porteurs identifiés pour la région et des contraintes environnementales et, d'autre part, des orientations fournies par les différents documents stratégiques pour proposer des scénarios possibles du devenir de la région.

En effet, l'évolution future de la région d'étude sera marquée par certaines **tendances lourdes** qui méritent d'être prises en compte quelque soit le scénario retenu par la suite. Il s'agit en particulier:

- 1- **Des changements climatiques sensibles et irréversibles** vers une hausse des températures et une baisse des précipitations sur fond de variabilité déjà grande du climat régional. Les tendances de ces changements climatiques sont confirmées par de nombreuses études nationales et internationales. En Tunisie, la région du Sud-Ouest sera la plus affectée et la plus sensible à ces changements.
- 2- **La Globalisation et la libéralisation** caractérisent depuis le milieu des années 80 l'économie mondiale. Il s'en est suivi une plus grande intensification et internationalisation des échanges et une accentuation des concurrences sur les marchés mondiaux,
- 3- **Les innovations technologiques s'accélèrent** et touchent en particulier le domaine des informations et des communications. Ces évolutions se sont traduites à l'échelle mondiale par une interdépendance accrue des systèmes de production, une accélération des échanges et un rôle plus important des activités de services. L'accentuation de la concurrence à l'échelle mondiale impose une mise à niveau des équipements et des infrastructures, une meilleure valorisation des ressources humaines et une amélioration continue du système de formation et de recherche-développement.

- 4- Le recensement de 2004 a fait ressortir **un ralentissement de la croissance démographique**. Cette tendance va s'accroître au cours des prochaines années compte tenu du recul de la fécondité, du recul de l'âge au mariage, la politique du planning familial, la généralisation des services d'éducation et de santé, l'amélioration du niveau de vie et l'augmentation des revenus. C'est ce qui va engendrer de nouveaux défis liés au vieillissement de la population: pressions plus fortes sur les services de santé, sur la sécurité sociale et sur les caisses de retraite.

Compte tenu de sa situation géographique, des caractéristiques de son milieu naturel, de son évolution historique, de ses dynamiques sociales, économiques et territoriales, la région Sud-Ouest présente des **potentialités économiques** réelles et des **avantages comparatifs** appréciables dans les domaines suivants:

- **Une agriculture oasienne** adaptée aux conditions climatiques locales et riche d'une longue tradition paysanne et d'innovations technologiques récentes (géothermie).
- **Une exploitation du phosphate** plus que centenaire qui s'oriente vers l'innovation, la valorisation des sous-produits et la maîtrise des défis écologiques.
- **Un tourisme saharien et oasien** offrant un produit varié et proche des grands centres émetteurs de flux touristiques.
- **Des sources d'énergie renouvelable** en abondance (énergie solaire et géothermale) qu'il s'agit de valoriser.

Ce sont à la fois des activités économiques fortement développées et des secteurs porteurs qu'il s'agit de moderniser, de restructurer et d'adapter au nouveau contexte mondial caractérisé par une plus grande concurrence entre régions, nations et grands espaces.

Cependant, la région économique du Sud-Ouest présente certaines **contraintes majeures**. Elles se situent en particulier au niveau environnemental:

- **Le climat** de la région a un caractère aride très marqué, dont l'aridité va s'accroître dans les prochaines décennies.
- **Les ressources en eau** sont fossiles et très peu renouvelables. Elles sont communes aux territoires sahariens de l'Algérie, de la Libye et de la Tunisie. L'accroissement de l'exploitation de ces ressources a engendré un tarissement définitif des sources, une baisse des débits artésiens, un recours généralisé au pompage et une dégradation sensible de la qualité chimique de l'eau (salinisation).

- **Les ressources en sol** sont très faibles. Elles se dégradent par salinisation et ensablement. Le couvert végétal est fragilisé par les aléas climatiques ainsi que par le surpâturage et les labours.

- **Des manifestations de désertification** sont perceptibles dans de nombreuses zones. Dans les périodes de sécheresse prolongées, les phénomènes de dégradation du couvert végétal et d'ensablement s'étendent pratiquement à l'ensemble de la région. C'est ce qui risque de se reproduire au cours des prochaines décennies avec les changements climatiques en cours.

Malgré ces contraintes, les nombreux projets réalisés ou en cours de réalisation dans le cadre des différents plans de développement ont permis un grand nombre **d'acquis sociaux et économiques**: création d'emplois, amélioration des conditions de vie et création de conditions favorables à l'investissement. La région a bénéficié de nombreuses réalisations dans les domaines de la santé, l'éducation et la formation professionnelle, l'alimentation en eau potable, l'assainissement, les communications et les transports.

Les actions engagées ou en cours, les différents plans de développement, les stratégies nationales et sectorielles élaborées ou mises en application, annoncent déjà les **orientations et choix stratégiques futures**. Il s'agit, en particulier, des options suivantes:

- Préservation et valorisation de l'ensemble des ressources et des spécificités de la région aussi bien naturelles que culturelles.
- Mise à niveau et valorisation optimale des ressources humaines.
- Diversification de la base économique de la région.
- Renforcement de l'intégration interne, nationale, maghrébine et internationale.
- Modernisation et perfectionnement des infrastructures de transport et des communications.
- Amélioration des conditions de vie et de la qualité de l'environnement.

Les scénarii proposés devront répondre à ces orientations. Les **objectifs** retenus sont les suivants:

- augmenter la participation de la région à l'effort de développement national par l'optimisation de la valorisation des ressources locales,
- soutenir l'effort national d'intégration dans l'économie mondiale,
- s'inscrire dans une démarche de développement durable,

- valoriser les potentialités et les compétences humaines,
- contribuer à l'augmentation de l'offre d'emploi,
- améliorer la compétitivité de la région,
- renforcer la coordination entre les gouvernorats de la région économique et inciter à la complémentarité avec les autres régions.

Compte tenu des analyses précédentes, la région Sud-Ouest est aujourd'hui à la croisée des chemins. Deux grandes options sont possibles:

- Un repositionnement de la région et un saut qualitatif qui permettraient de mettre en place des alternatives au mode de développement qui a prévalu jusque-là et ouvriraient des perspectives nouvelles pour la région et pour son insertion dans l'économie nationale et régionale, voire internationale : c'est le scénario 1.
- Une continuité, voire une intensification des orientations actuelles du développement en mobilisant les ressources disponibles avec le risque de menaces fortes sur la durabilité des ressources et du développement lui-même : c'est le scénario 2.

Le Scénario 1 est qualifié de "Scénario du saut qualitatif, du repositionnement, de la diversification, de la préservation, de la durabilité ou du développement centré".

Ce scénario met l'accent sur la nécessité de préserver les ressources disponibles et d'en assurer une gestion durable. Il vise donc une optimisation de la valorisation des ressources et des investissements consentis dans l'agriculture et dans le tourisme et cherche à préparer la région pour un développement alternatif qui mette en avant les ressources et les atouts non exploités et crée les bases d'un développement plus économe en ressources naturelles et plus diversifié dans sa base économique. Il s'appuie sur les nouvelles orientations du secteur des phosphates, sur le développement d'un tourisme culturel et écologique, sur la promotion d'une agriculture économe en ressources naturelles et de qualité et enfin sur la création des conditions d'émergence de nouveaux secteurs économiques tels que celui des transformations des matières premières minières et du secteur des services et sur l'économie du savoir.

Ce scénario présente l'avantage d'avoir des impacts négatifs moindres sur l'environnement notamment en ce qui concerne la gestion des ressources en eau, les ressources pastorales et le patrimoine génétique. En revanche, ce scénario risque d'avoir un coût social élevé dans les premières années de sa mise en œuvre, du fait de l'option de rationaliser la mobilisation des ressources naturelles et de l'arrêt de l'extension de certaines activités, ce qui devrait se traduire par une reconversion pour les actifs employés dans ces secteurs. Enfin, sur le plan

économique, sa rentabilité serait faible dans les premières années de sa mise en œuvre. Par contre, cette efficacité devrait s'améliorer au fur et à mesure de la concrétisation des choix arrêtés.

Le scénario 2 est celui de "la continuité, du défi, de l'ambition, du développement global et accéléré".

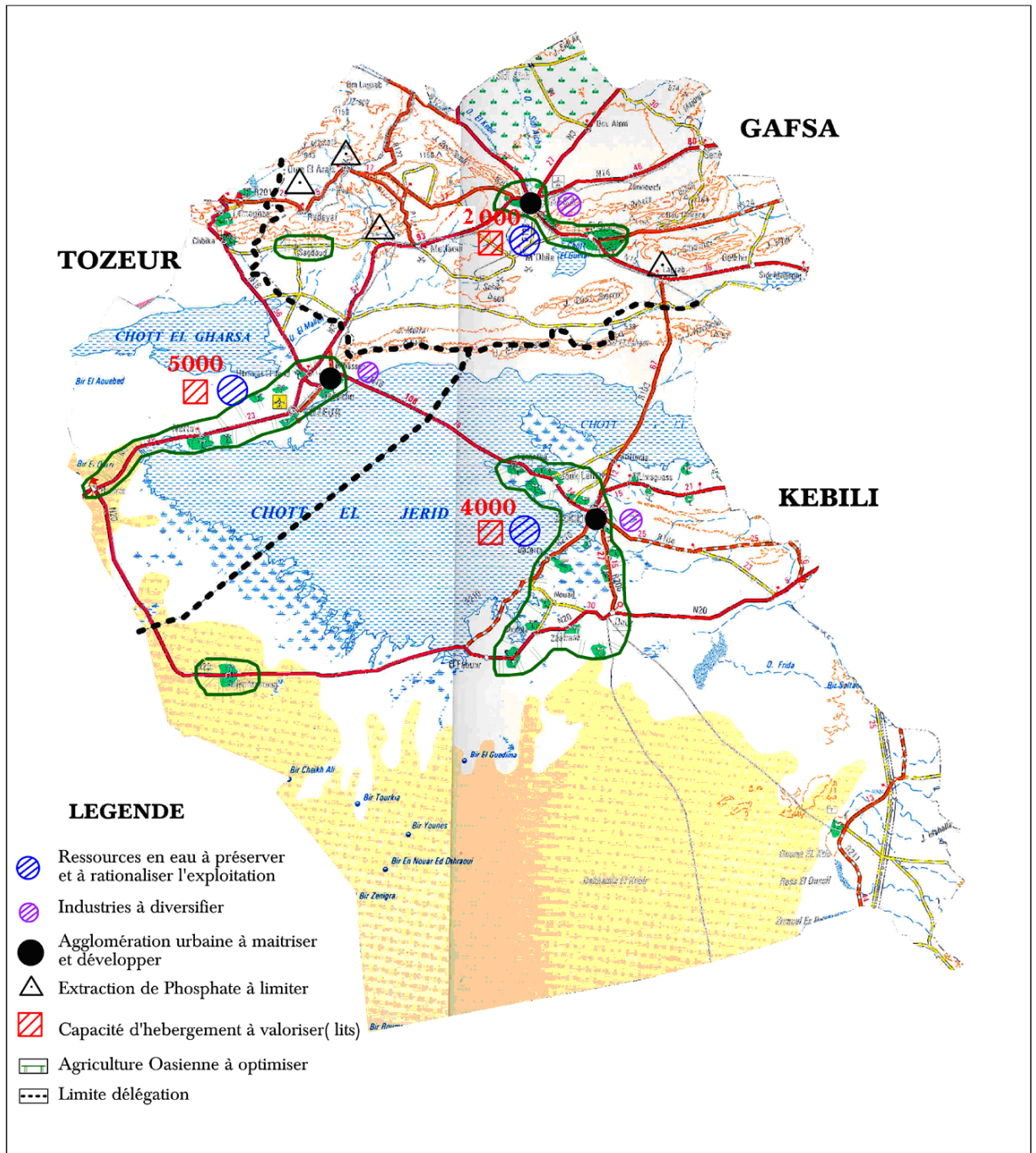
Ce scénario est basé sur un choix fondamental : tirer profit au maximum des potentialités locales et régionales de développement par la poursuite de la mobilisation des ressources et dans une perspective de développement des secteurs porteurs qui ont assuré jusque-là le développement de la région. Cette perspective se base sur le fait que la région possède, dans ces secteurs, un certain nombre d'avantages comparatifs qui méritent d'être valorisés au maximum.

Le défi majeur à ce scénario est la perspective d'un épuisement rapide des ressources en eau fossiles et la dégradation rapide de leur qualité chimique. Le scénario prévoit un recours massif et généralisé aux technologies de dessalement, de traitement des eaux usées, d'économie d'eau, de mobilisation maximale des ressources pluviales et une meilleure valorisation des ressources en eau par des spéculations agricoles et des activités économiques hautement rentables. Ce scénario ambitieux nécessite une préparation préalable aux défis écologiques annoncés. Faute de quoi, tout le devenir de la région est menacé. Il implique une stratégie de commercialisation efficace et performante pour vendre et exporter les nouveaux produits et services: produits agricoles, sous-produits du phosphate et lits d'hôtels. La rentabilité et la rationalité des investissements dépendent des nouveaux progrès en matière de formation, de recherche-développement, de marketing et de commercialisation, d'organisation institutionnelle et de gouvernance.

Ce scénario présente l'avantage d'être plus acceptable sur le plan social et répond à la demande pressante des différents acteurs pour une mobilisation encore plus grande des ressources naturelles. En revanche, ce scénario devrait se traduire par un impact très négatif sur les ressources naturelles et sur leur durabilité ainsi que sur les acquis du développement dans son ensemble. De même, il demande des règles de gouvernance très strictes et un cadre institutionnel renforcé pour une gestion durable des ressources.

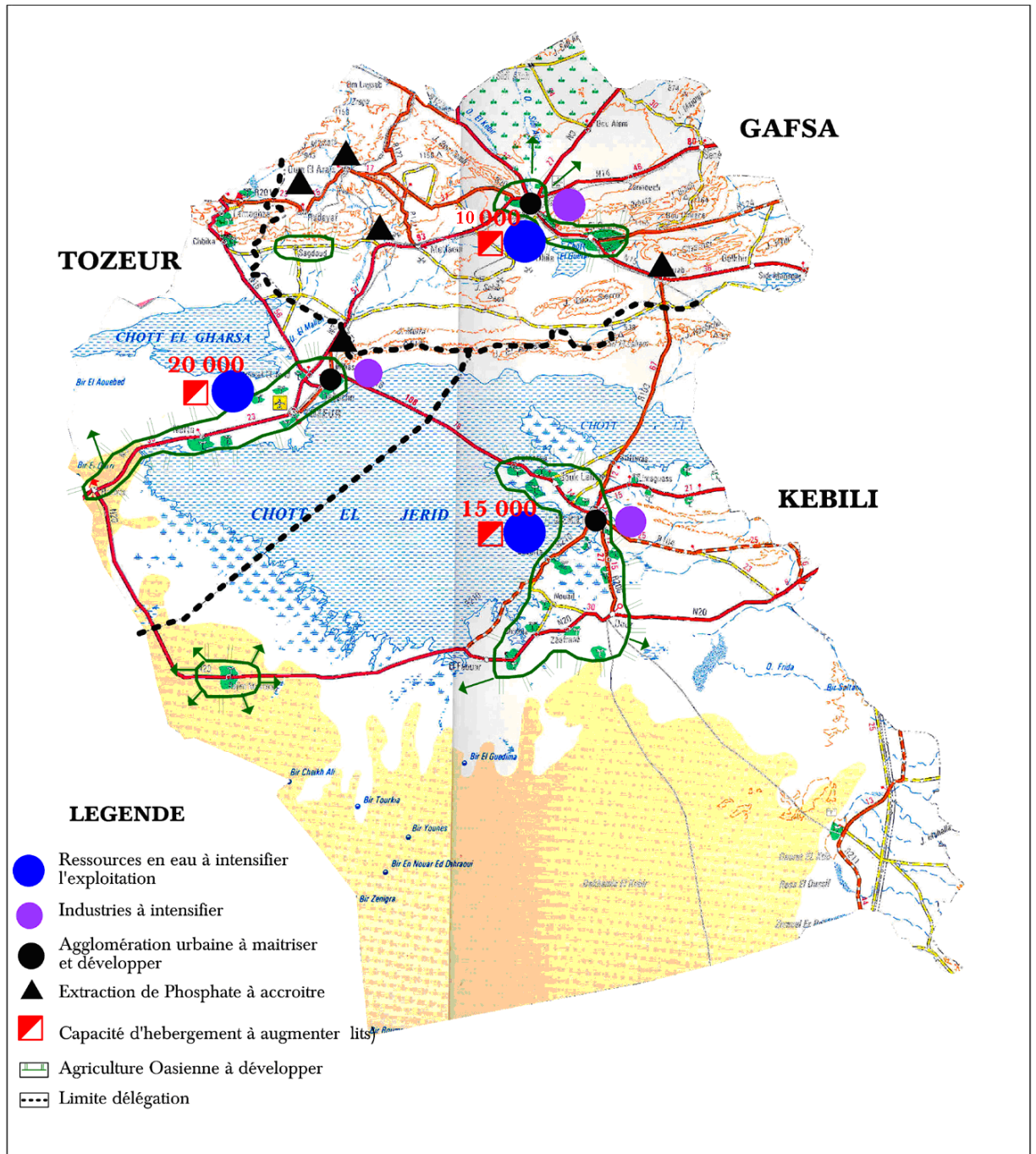
SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION ECONOMIQUE DU SUD-OUEST

SCENARIO 1



SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION ECONOMIQUE DU SUD-OUEST

SCENARIO 2



Sur la base du diagnostic et en tenant compte des orientations fournies par les différentes études stratégiques et le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, nous avons proposé dans la première partie de la deuxième phase deux scénarios de développement pour la région.

A la suite des consultations et discussions **c'est le scénario un qui a été retenu.**

Le Schéma Directeur d'Aménagement de la région économique Sud-Ouest, tout en mettant l'accent sur les enjeux et défis spécifiques de la région, doit être en conformité avec les orientations nationales en matière d'aménagement du territoire et des plans de développement économique et social.

Les principales **orientations et choix stratégiques** de l'aménagement du territoire et du développement économique et social sont définis et élaborés dans différentes études stratégiques dont notamment :

- les orientations du XI^{ème} Plan et de la décennie 2007-2016.
- l'étude stratégique sur le développement du Sahara,
- le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National,

Le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National (SDATN) constitue la pièce maîtresse de la stratégie nationale d'aménagement du territoire. Les principales orientations d'aménagement du territoire national sont les suivantes :

- Exploiter les potentialités offertes pour gagner le pari de l'emploi ;
- Assurer un développement régional cohérent et équitable ;
- Assurer un développement efficace en termes de compétitivité internationale ;
- Assurer un développement durable à la mesure de la gravité des problèmes posés ;
- Mieux intégrer le territoire dans l'espace Maghrébin.

Sur la base de ce diagnostic et des orientations nationales d'aménagement, l'aménagement et le développement de la région économique Sud-Ouest doivent répondre aux **objectifs stratégiques** suivants :

- Préservation et valorisation de l'ensemble des ressources et des spécificités de la région ;
- Mise à niveau et valorisation optimale des ressources humaines ;
- Diversification de la base économique ;

- Renforcement de l'intégration interne, nationale, maghrébine et internationale ;
- Amélioration des infrastructures de transport et de communication ;
- Amélioration de la qualité de vie.

Les **mesures et actions** à entreprendre pour réaliser ces objectifs et répondre aux défis spécifiques de l'aménagement et du développement dans la région sont les suivantes :

1- Préservation des ressources naturelles et valorisation de l'ensemble des potentialités de la région

L'eau étant la principale contrainte et limite au développement régional, il s'agit de développer la recherche en matière d'économie d'eau et d'utilisation des eaux à salinité élevée. Il s'agit également de mettre en place un programme de valorisation des eaux de drainage et des eaux usées traitées. Des projets pilotes devraient être mis en place afin d'identifier les possibilités réelles et les différents modes de valorisation de ces ressources alternatives.

La préservation de la biodiversité dans les oasis et les parcours constitue également un axe d'intervention prioritaire. La création de nouvelles réserves naturelles et l'amélioration de la gestion des réserves existantes doivent permettre une préservation des ressources naturelles rares et fragiles de la région.

Les actions de lutte contre la désertification et de conservation des eaux et des sols doivent se poursuivre et couvrir l'ensemble de la région. C'est à la fois un impératif pour préserver et valoriser les ressources naturelles, améliorer les conditions de vie dans la région, diversifier les activités économiques, attirer les investissements et créer de nouveaux emplois.

2- Développement de l'agriculture oasienne et irriguée

La région Sud-Ouest est le domaine par excellence du palmier dattier et des oasis. Les ressources hydrauliques étant fossiles et très peu renouvelables, il s'agit de mettre un terme rapidement et énergiquement à l'extension des périmètres irrigués et des nouvelles oasis. La priorité doit être accordée à la valorisation et à l'optimisation du potentiel existant. Ainsi, la production oasienne souffre d'une valorisation insuffisante. La labellisation des produits de l'agriculture oasienne est susceptible d'en améliorer la commercialisation. La productivité des

cultures oasiennes est à améliorer pour mieux rentabiliser les ressources et les investissements.

Les anciennes oasis sont un conservatoire de la biodiversité à ciel ouvert. Ce patrimoine génétique national et universel mérite d'être préservé et valorisé. Le développement des oasis modernes s'est traduit par la perte de cette biodiversité et par une érosion génétique assez dommageable. Des actions d'introduction d'une certaine diversité dans les nouvelles oasis est à entreprendre.

L'intégration de l'élevage dans les systèmes de production oasiens est encore insuffisante. Il s'agit de poursuivre le développement de l'élevage dans les oasis et valoriser le potentiel fourrager existant.

3- Développement de l'agriculture en sec, des périmètres irrigués ouverts et du pastoralisme

Les techniques d'économie d'eau doivent être poursuivies et généralisées dans les périmètres irrigués ouverts en s'assurant que les subventions à ces techniques soient efficacement utilisées et qu'elles ne se traduisent pas par une extension des superficies irriguées et par l'augmentation des prélèvements sur les ressources. Des économies d'eau et une meilleure productivité peuvent être assurées par une gestion de l'irrigation à la parcelle et selon les cultures. En effet, la faible maîtrise des besoins des plantes selon les stades physiologiques et la nature des sols conduit dans plusieurs cas à un gaspillage d'une ressource de plus en plus rare et chère.

La gestion durable des ressources pastorales doit être recherchée à travers la mise en place de schémas de gestion locaux et régionaux qui associent les éleveurs, l'administration et les autres usagers des parcours. La mise en défens tournante des parcours est susceptible d'en améliorer la gestion et la productivité.

L'intégration de l'élevage à l'agriculture pluviale doit être recherchée et encouragée afin d'optimiser les échanges entre les deux composantes : sous produits des cultures pour l'élevage, fumier et matières organiques pour les sols et les cultures.

4- Meilleure valorisation des ressources minières et énergétiques

De par son assise géologique, la zone du Sud-Ouest se présente comme un espace disposant

de ressources minières et énergétiques appréciables. Parmi les principales ressources minières, nous notons les phosphates, les sels, les carbonates et les sables. Les actions d'aménagement doivent viser la valorisation optimale des richesses de phosphate en tenant compte de l'économie d'eau et de lutte contre la pollution. Pour faire face à la concurrence mondiale, le secteur doit augmenter sa rentabilité. Cela se traduira, surtout au niveau de l'exploitation par la mécanisation et très probablement par une réduction des effectifs. Le secteur doit poursuivre les efforts pour réduire les émissions polluantes, réduire la consommation d'eau et la consommation d'énergie.

L'évaluation des substances utiles dans la région du Sud-ouest et la cartographie de leur localisation sont nécessaires pour déterminer la nature et les caractéristiques de ces substances et les potentialités des gisements.

Les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, éolienne et géothermale constituent des ressources appréciables dans la région qui sont dans l'état actuel sous-utilisées. Il s'agit d'identifier les potentialités existantes et d'établir une stratégie pour développer leur utilisation.

5- Diversification du tissu industriel et amélioration de la performance des services

Le développement industriel de la région passe par une meilleure valorisation des produits et sous-produits agricoles, un développement de nouvelles industries basées sur les technologies nouvelles et les énergies renouvelables, un développement de la recherche-développement dans le secteur des phosphates et des autres matières premières et substances utiles dans une perspective de valorisation et de création de PME.

Les actions sont à mener essentiellement sur deux fronts :

- Un encouragement à l'installation par la création de zones et de bâtiments industriels aménagés ;
- Une aide à la commercialisation par la mise en place d'une stratégie marketing pour les produits du Sud-Ouest.

Afin de mener à bien les orientations stratégiques dont un des piliers est l'activité industrielle, il est nécessaire que l'Etat s'investisse pleinement dans la région du Sud-Ouest.

6- Augmentation de la compétitivité du tourisme saharien et oasien

L'activité touristique souffre actuellement d'un faible taux d'occupation et d'une durée limitée de séjour. La région du Sud-Ouest devrait être transformée en destination touristique principale à travers le développement de nouveaux produits et de leur diversification. Le tourisme saharien et oasien doit être intégré avec les autres produits des régions limitrophes : tourisme culturel et écotourisme dans la chaîne des Matmatas et dans le Centre-ouest.

Le développement général du tourisme de la région consiste à améliorer sa compétitivité, sa rentabilité et sa durabilité par le biais des actions suivantes :

- Amélioration des services d'information, de communication et de marketing ;
- Amélioration de la formation du personnel ;
- Création de musées et de centres d'attraction ;
- Innovation et création de nouveaux produits et de nouvelles activités : tourisme d'aventure, tourisme sportif, tourisme spirituel, tourisme thermal, tourisme de santé, écotourisme, randonnées pédestres, équestres et chamelières, agro-tourisme dans les anciennes oasis.

L'accessibilité de la région est à améliorer par une meilleure valorisation des aéroports existants, une extension du réseau routier et autoroutier et une amélioration du réseau de pistes sahariennes.

La qualité de l'environnement et la préservation des ressources rares et fragiles du Sahara doivent être prises en considération pour assurer un développement touristique durable : économie d'eau dans les établissements hôteliers, tri et collecte sélective des déchets, économie d'énergie, préservation de la biodiversité et de la qualité des paysages sahariens et oasiens.

7- Développement des villes et amélioration de la qualité de vie en milieu urbain

Ces actions suivront trois axes principaux :

- une mise à niveau de l'existant ;
- une maîtrise judicieuse de l'étalement urbain ;
- le développement des infrastructures.

L'urbanisation anarchique se traduit par un étalement démesuré du bâti et l'accroissement du coût des infrastructures à mettre en place : assainissement, rues goudronnées, trottoirs,

éclairage public, alimentation en eau potable, etc.

Cette situation peut être corrigée par la révision des plans d'occupations des sols de toute la région et l'actualisation et le respect des plans d'aménagement urbain. La réalisation ou l'actualisation de ces documents doit concerner toutes les agglomérations.

L'amélioration des conditions de vie en milieu urbain nécessite la poursuite des actions de lutte contre la pollution atmosphérique dans les centres miniers, la création de décharges contrôlées, de stations d'épuration et de parcs urbains aménagés. Les oasis à proximité des villes et agglomérations urbaines doivent jouer le rôle d'espaces productifs et récréatifs. Une meilleure intégration entre espace oasisien et espace urbain est à promouvoir.

8- Modernisation et renforcement des équipements et infrastructures

Les équipements de transport doivent être modernisés et renforcés :

Transport aérien : redynamiser les aéroports existants et réhabiliter l'aérodrome de Kébili.

Transport routier : renforcer l'axe routier Gafsa – Tozeur – Algérie, densifier le réseau routier en direction de l'extrême sud : Ksar Ghilane et Borj el Khadra, améliorer les liaisons Gafsa - Kébili, Kasserine – Gafsa – Gabès, réaliser des rocades au niveau des grandes agglomérations. Il s'agit à la fois d'améliorer l'accessibilité de la région et son intégration à l'espace national et maghrébin et de renforcer son intégration interne en vue d'un meilleur fonctionnement régional.

Communications : densifier le réseau de transmission des données et améliorer la couverture de télécommunications.

La création de stations de dessalement des eaux s'avère indispensable pour répondre à l'accroissement de la demande et pallier à la dégradation de la qualité chimique de l'eau disponible.

La spatialisation des actions citées plus haut devrait se faire sur la base d'une cartographie à une échelle adaptée. Toutefois, il est important de signaler ici que les actions doivent porter sur l'ensemble du territoire de la région, voire parfois au-delà, en agissant là où les ressources sont disponibles.

Ainsi, en ce qui concerne les ressources en eau, la nature des nappes du Grand Sud qui sont communes à la Tunisie, à l'Algérie et à la Libye nécessite des actions coordonnées entre les trois pays. Par contre, la gestion des nappes moins profondes et dont les ressources sont renouvelables doit être faite au niveau local ou régional.

Dans l'ensemble, le Schéma Directeur d'Aménagement de la région économique Sud-Ouest propose une trentaine d'actions à prendre dans les différents domaines et secteurs cités plus haut.

Les projets et actions d'aménagement couvrent l'ensemble de la région (cf. Carte). Les spécificités et potentialités locales déterminent la nature et l'ampleur des actions à prendre. Les trois gouvernorats qui composent la région Sud-Ouest doivent bénéficier à part égale des nouveaux projets et options d'aménagement. Il s'agit à la fois d'un souci d'équité sociale et spatiale et de l'impératif d'intégrer l'ensemble de la région dans le processus de développement national. Afin de profiter des acquis, des équipements existants et des projets en cours, le gouvernorat de Gafsa sera davantage orienté vers les activités minières, industrielles et tertiaires. Le gouvernorat de Tozeur sera orienté davantage vers l'agriculture oasienne, l'industrie agro-alimentaire et la recherche-développement. Le gouvernorat de Kébili sera orienté davantage vers le tourisme saharien et oasien, les énergies renouvelables et la valorisation des potentialités sahariennes.

La coordination et l'optimisation des projets sont indispensables à tous les échelons de décision et de réalisation. Il s'agit de créer une synergie entre les composantes sociales, économiques et institutionnelles des trois gouvernorats. C'est le fondement du concept de « région économique ». Afin de concrétiser un tel fonctionnement il est impératif de mettre en place une structure de coordination supra-gouvernorat.

Le nouveau cadre institutionnel qui devrait être créé pour faciliter la mise en œuvre du SDARE doit faciliter la réalisation des objectifs suivants :

- Assurer une coordination verticale entre les différents niveaux déconcentrés des services de l'Etat ;
- Garantir la concertation entre les instances décentralisées ;
- Impliquer les élus et toutes les formes de représentations associatives, syndicales, professionnelles, politiques, etc.

- Coordonner les actions des différents opérateurs et assurer la cohérence des divers programmes ;
- Développer un esprit régional de partenariat ;
- Initier et renforcer l'émergence d'une approche territoriale du développement régional.

La réalisation de ces objectifs nécessite la mise en place d'une structure de coordination qui coiffe les structures existantes au niveau des gouvernorats et qui soit habilitée, de part sa constitution et de part la loi qui l'organise, à assurer cette fonction de pilotage et de coordination.

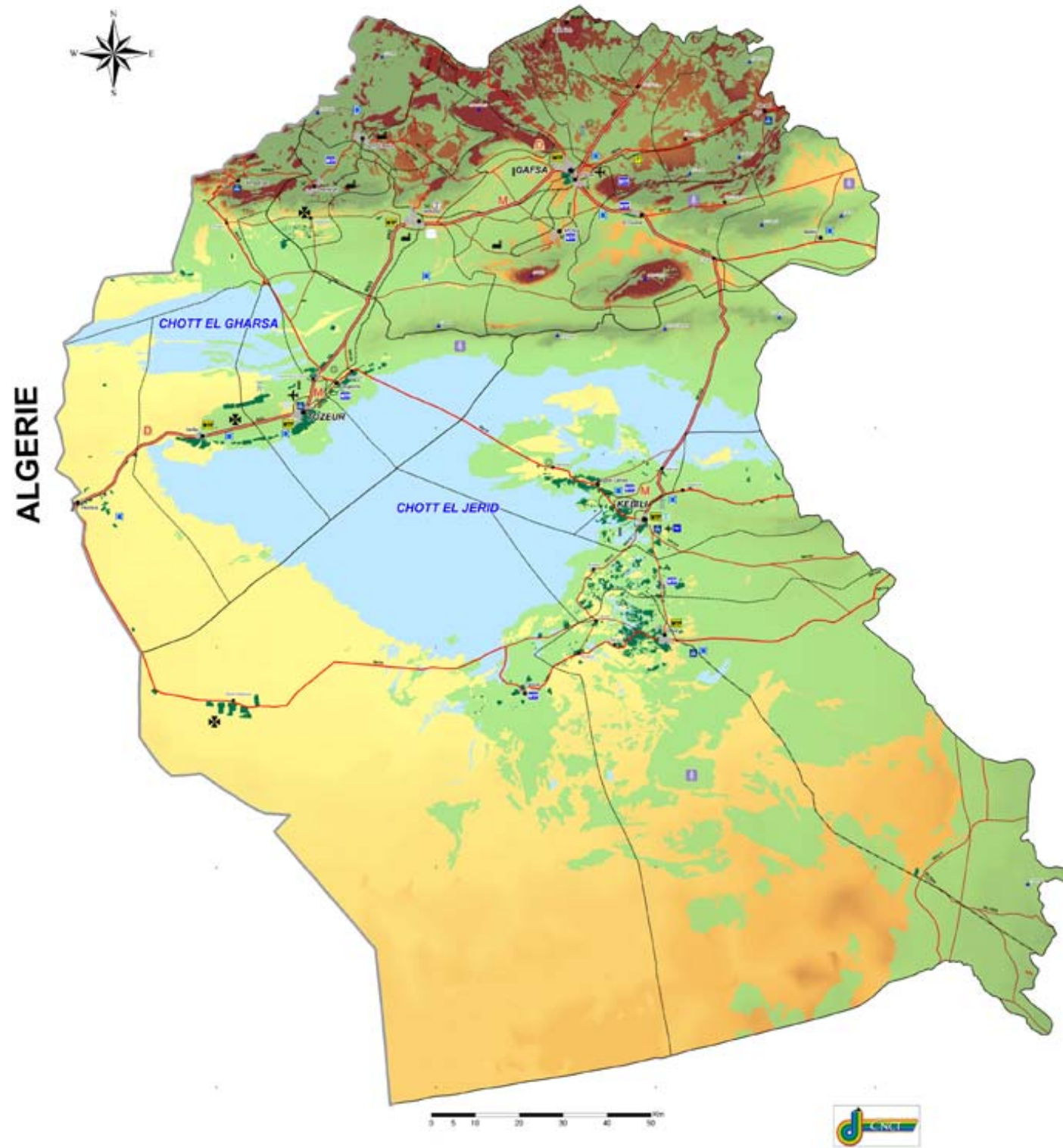
Il est donc proposé la création d'un **Comité régional de l'aménagement du territoire de la région économique du Sud-Ouest**, qui doit assurer le pilotage des actions inscrites dans le SDARE et le suivi de leur réalisation.

Cette structure devrait permettre une coordination entre le niveau du gouvernorat et celui de la région. Elle permet aussi de faire le lien avec le niveau national en étant le relais du Comité interministériel pour l'aménagement du territoire au niveau de la région avec les gouvernorats et les commissions régionales.

Une alternative pour le cadre institutionnel est la mise en place d'une commission inter-gouvernorats ayant des prérogatives lui permettant la coordination et le suivi du SDARE-SO et qui regroupe des représentants des CR relevant des Commissions d'aménagement du territoire, des représentants des directions régionales de l'aménagement du territoire, etc.

La mise en œuvre du schéma Directeur d'aménagement du Sud-Ouest nécessite au-delà du cadre institutionnel des mesures d'accompagnement qui renforcent la décentralisation et la gestion participative des ressources. Il s'agit en particulier de :

- La mise à niveau du cadre juridique ;
- Le renforcement des organisations de base et des acteurs de la société civile ;
- La mise en place d'actions de Recherche-Développement.



REPUBLIQUE TUNISIENNE	
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Sud-Ouest	
Légende	
Existant	Projeté
<p>Milieu naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Point culminant Altitude (0 m à 1150 m) Zone humide intérieure Parc naturel <p>Découpage administratif et milieu urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chef lieu gouvernorat ● Chef lieu délégation ● Localité — Frontière internationale ~ Limite gouvernorat ~ Limite délégation ■ Zone urbaine <p>Activité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Culture oasienne à développer ■ Productivité des parcours à développer ■ Zone touristique à restructurer × Centre minier <p>Infrastructure et équipement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réseau de télécommunication à densifier ✈ Aéroport international ✈ Aérodrome existant <p>Réseau routier et ferroviaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — Route nationale (RN) — Route régionale (RR) — Route locale (RL) — Infrastructure ferroviaire à renforcer <p>Environnement et assainissement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ STEP existante 	<p>Activité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création de complexe industriel et technologique ■ Technopole d'agronomie oasienne et saharienne ■ Technopole des mines et énergies renouvelables ■ Technopole du tourisme saharien et oasien <p>Infrastructure et équipements</p> <p>Equipement et énergie renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> ✈ Centrale électrique solaire ✈ Centrale électrique éolienne ■ Raccordement au réseau gaz naturel ■ Stations de dessalement des eaux saumâtres <p>Infrastructure aéroportuaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure aéroportuaire à valoriser <p>Plateforme logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Plateforme logistique multimodale <p>Réseau routier et ferroviaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — Axe routier à renforcer — Réalisation de rocades <p>Environnement et assainissement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ STEP ■ Bassin pour la décantation des eaux de lavage ■ Décharges contrôlées pour les déchets urbains ■ Décharges pour les déchets dangereux

Remarque : La localisation des projets est donnée à titre indicatif.